

JUIN 2007 : REMBOURSEMENTS DES SOINS DE VILLE : + 2,0 %

REPÈRES

✚ Pour le suivi de la conjoncture, l'analyse porte sur les dépenses du régime agricole, suivant le champ de l'Ondam : l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie. Il correspond à l'ensemble des dépenses de soins de santé liés à la maladie, à la maternité et aux accidents du travail, en dehors des indemnités journalières maternités et des rentes accidents du travail.

✚ L'Ondam présente des montants remboursés décomposés en deux agrégats : les soins de ville et les versements aux établissements. Les dépenses liées aux établissements ne peuvent être suivies de manière très détaillée car une grande partie des dépenses font l'objet d'enveloppes annuelles. Le suivi ne porte donc ici que sur les **soins de ville** qui regroupent tous les remboursements d'actes effectués par les professionnels de santé.

✚ La participation forfaitaire, mise en place au 1^{er} janvier 2005, correspond au 1 € non pris en charge par l'assurance maladie pour chaque acte d'honoraire et de biologie réalisé par un médecin. Ce forfait est limité à 1€ par jour et par patient pour un même professionnel de santé, avec un plafond annuel de 50 € par assuré ou ayant droit âgé de 18 ans ou plus.

✚ Le parcours de soins coordonnés est en place depuis le 1^{er} juillet 2005. Il consiste à passer par un médecin traitant pour permettre de mieux coordonner les soins. Ainsi, **des majorations de coordination** sont versées aux médecins correspondants quand le patient entre dans le parcours de soins. Le médecin traitant conventionné bénéficie d'une rémunération, appelée « **Rémunération médecin traitant** » pour ses patients atteints d'une Affection de longue durée (ALD). Il reçoit 40 € à chaque date anniversaire de la mise en ALD. Les versements aux médecins sont réalisés

● Croissance des soins de ville à fin juin 2007 : + 2,0% en données corrigées des jours ouvrés

Les dépenses de soins de ville remboursées par le régime agricole dans le champ de l'Ondam progressent de 2,0% fin juin en année complète mobile corrigée des jours ouvrés (ACM-CJO), évolution identique à fin mai. En données brutes, l'évolution des dépenses de soins de ville serait de +1,1 % après +1,6 % fin mai, soit 0,5 point de moins.

● Remboursements des honoraires privés : + 1,7 % en données corrigées des jours ouvrés

Les remboursements des honoraires privés (honoraires médicaux et dentaires) augmentent de 1,7% en taux ACM-CJO, après 2,0% à fin mai. Les remboursements d'honoraires médicaux augmentent de 1,1% et les honoraires dentaires de 5,1% en taux ACM-CJO. Ils contribuent à la croissance des soins de ville à hauteur de 0,4 point (respectivement 0,2 point pour les honoraires médicaux et 0,2 point pour les honoraires dentaires).

Sur les douze derniers mois, l'économie réalisée au titre de la participation forfaitaire sur les honoraires médicaux dépasse les 23 millions d'euros.

Les remboursements effectués au titre de la rémunération du médecin traitant pour des patients en ALD (Affection Longue Durée) sont estimés à 23,6 millions à fin juin 2007. De plus, les majorations versées aux médecins correspondants pour coordonner les soins avec le médecin traitant sont estimées à près de 4,7 millions. Ainsi, 28,3 millions d'euros ont été versés au cours des douze derniers mois.

Ce ralentissement de l'évolution des honoraires à fin juin est également lié à celui des actes techniques (chirurgie et radiologie, y compris les actes techniques médicaux) en net repli par rapport au début de l'année: + 2,0% en taux ACM-CJO. En données brutes, l'évolution serait de 1,2% fin juin, après 1,8% fin mai.

● Croissance des produits de santé : des remboursements de médicaments en baisse de 0,7% en données corrigées des jours ouvrés

Les produits de santé englobent les dépenses de médicaments et celles des produits de la LPP. Ce poste enregistre une croissance de 0,6% fin juin après +0,4% fin mai, et contribue à la croissance des soins de ville à hauteur de 0,3 point (respectivement -0,2 point pour les médicaments et 0,5 point pour les produits de la LPP).

La croissance des produits de santé est portée par les produits de la LPP : à fin juin, les dépenses de médicaments diminuent : - 0,7% en ACM-CJO. En données brutes, cette baisse est encore plus prononcée : - 1,4%.

une fois par trimestre.

✚ La **Classification commune des actes médicaux (CCAM)** a été mise en place au 1er avril 2005 pour remplacer les anciennes codifications des actes ambulatoires et hospitaliers (lettres clés) afin de n'avoir qu'une seule classification pour tous les actes médicaux et un codage plus précis avec un niveau de détail optimal.

✚ Dans le cadre du **Plan Médicament 2006**, différentes mesures ont été mises en place afin de réaliser des économies. Le plan prévoit des baisses de prix de médicaments, des baisses du taux de remboursement et des déremboursements de médicaments ainsi que le développement des génériques.

✚ Le **Plan Médicament 2007** prévoit une politique du médicament orientée sur deux axes : la prise en charge du médicament à son juste prix et la promotion de son bon usage.

Sigles :

ACM : Année Complète Mobile

CJO : Correction des Jours Ouvrés

LPP : Liste des produits et des prestations remboursés par l'Assurance Maladie

AAA : Association des Assureurs de l'AAEXA

La croissance des produits de la LPP reste soutenue : +6,7% en ACM-CJO. Ce taux est toutefois en repli depuis quelques mois.

● **Croissance des prescriptions hors produits de santé : + 4,7% en données corrigées des jours ouvrés**

Ce poste inclut entre autres les dépenses liées aux auxiliaires médicaux, les remboursements d'actes de biologie, ainsi que les frais de transports. Il contribue à la croissance des soins de ville à hauteur de 1,2 point.

Les remboursements d'actes d'auxiliaires médicaux progressent de 5,9% en ACM-CJO fin juin, évolution identique à fin mai.

Les remboursements des actes de biologie baissent de 1,0% fin juin en taux ACM-CJO, taux en net repli depuis le début de l'année. Ce mouvement se retrouve dans l'évolution du nombre d'actes : -0,6% fin juin, après -0,15% fin mai. L'économie réalisée au titre de la participation forfaitaire sur les actes de biologie atteint 6,8 millions d'euros sur les douze derniers mois.

Les remboursements des frais de transports sont toujours en très forte croissance : +6,5% en ACM-CJO fin juin.

● **Montants d'indemnités journalières des salariés : + 1,0% en données corrigées des jours ouvrés**

Pour les seuls salariés agricoles, les montants d'indemnités journalières remboursés augmentent de 1,0% fin juin.

Les soins de ville du régime agricole à fin JUIN 2007

JUIN 2007 Champ ONDAM	Montants cumulés des 12 derniers mois à fin JUIN 2007 (en milliers d'euros)	Evolution en année complète mobile (taux brut)	Evolution en année complète mobile (taux CJO)
Honoraires dentaires et médicaux	1 077 748	0,9%	1,7%
Produits de santé (1)	1 882 206	-0,2%	0,6%
<i>dont pharmacie</i>	1 537 762	-1,4%	-0,7%
<i>dont produits de la LPP</i>	344 444	5,8%	6,7%
Prescriptions hors produits de santé (2)	1 178 009	3,9%	4,7%
<i>dont auxiliaires médicaux (yc frais de déplacement)</i>	716 551	5,0%	5,9%
<i>dont biologie</i>	204 744	-1,8%	-1,0%
<i>dont frais de transports</i>	244 738	5,7%	6,5%
<i>dont autres prestations hors forfait</i>	11 976	4,7%	5,6%
Total soins de santé	4 137 963	1,2%	2,0%
Indemnités journalières *	322 215	0,3%	1,1%
<i>dont indemnités journalières salariés agricoles</i>	309 497	0,2%	1,0%
TOTAL Soins de ville	4 460 178	1,1%	2,0%

Source : MSA

(*) hors IJ au titre des accidents du travail des non salariés pour les Autres Assureurs (Atexa-AAA). Les exploitants agricoles ne bénéficient pas d'indemnités journalières au titre de la maladie mais uniquement au titre des accidents du travail. De plus, les résultats présentés ici n'incluent pas les indemnités au titre des accidents du travail des exploitants agricoles affiliés auprès des Autres Assureurs mais uniquement ceux affiliés à la MSA.

(1) produits de santé = médicaments + produits de la LPP // (2) prescriptions hors produits de santé = aux.méd. + labo. + transports + autres

N.B. : Les douze derniers mois à fin Juin 2007 comptent 251 jours ouvrés, soit 2 jour de moins que les douze derniers mois à fin Juin 2006.

$$\text{Taux en année complète mobile à fin Juin 2007} = \left[\frac{\text{Montants cumulés du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007} - 1}{\text{Montants cumulés du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006}} \right] * 100$$